Affiché le



1

BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 30 juin 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 34 représentants 49 voix Nombre de membres présents : 12 représentants 17 voix Nombre de membres présents ou représentés : 19 représentants 24 voix

Délibération n° BS-2022/18

Objet : Mobilisation des citoyens autour de la ressource en eau

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
VIAL Cédric	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ESCARON Dominique
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
WOLFF Corine	
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre	
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix		
BERANGER Nathalie	EYMERY Clémentine à VIAL Cédric		
Eric SANDRAZ			
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix			
GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céli	ne		
SUSZYLO Christophe à Dominique ESCARON	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix		
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix			
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix		
	MACHON Martine à PICHON-MARTIN Bertrand		
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	MILLET Régine à CLOUZEAU Dominique		
HABFAST Claus à MOREL Véronique	ENGRAND Christophe		

Votants (en voix): 24 Exprimés (en voix): 24

Pour: 24 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID: 038-253804363-20220630-BS_2022_18B-DE

Objet : Mobilisation des citoyens autour de la ressource en eau

Le Parc de Chartreuse et le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement et de Gestion du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) partagent un périmètre commun assez conséquent. C'est pourquoi, le Parc et le SIAGA ont répondu ensemble à l'appel à projets "Participation citoyenne sur les grands enjeux de l'eau" de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC). La participation citoyenne peut être un puissant moteur pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de projets ambitieux pour l'eau et les milieux aquatiques.

Bien que les projets multipartenaires soient recommandés, les modalités de l'appel à projets exigeaient une seule structure porteuse. Une convention de partenariat est ainsi nécessaire entre le Parc et le SIAGA pour établir les modalités et responsabilités financières, administratives et techniques des deux structures.

OBJECTIFS ET MISSIONS

Les objectifs sont les suivants :

- Favoriser et générer des changements de pratiques se traduisant par des comportements favorables à la limitation des impacts individuels et collectifs sur la ressource en eau et les milieux aquatiques;
- Faire changer les mentalités par une sensibilisation et conscientisation de la richesse et des facteurs de vulnérabilité entourant les milieux et les ressources aquatiques du territoire.

Le projet se fonde sur plusieurs principes :

- Conjuguer une logique expérimentale de nouvelles pratiques de mobilisation citoyenne autour de chantiers (groupes de travail avec les riverains sur leurs droits et devoirs et chantiers collectifs de nettoyage des cours d'eau), pour les diffuser ensuite auprès d'un public plus large. L'expérimentation centrale, autour de chantiers, permettra d'identifier et de progressivement, consolider des postures, des messages, des outils permettant d'atteindre les objectifs de changement escomptés.
- Les autres outils plus périphériques: les Bistr'eaux, les balades Retours aux sources et la création de cartes sensibles, constituent des chambres d'écho permettant d'en tester, d'en affermir (ou consolider) les résultats, auprès d'acteurs moins directement mobilisés sur ces questions bien que réceptifs aux messages.

La dernière étape est la capitalisation des données et du travail, ainsi que la diffusion des résultats.

Cette action porte sur le bassin versant Guiers – Aiguebelette. La complémentarité entre les actions du Parc (programme Rivières sauvages en particulier) et du SIAGA est ainsi bien assurée et ce en cohérence avec le prochain Contrat de milieux du SIAGA.

Ce projet est prévu sur la période 2022-2023 (délais imposés par l'appel à projets).

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

SLOW

ID: 038-253804363-20220630-BS_2022_18B-DE

PLAN DE FINANCEMENT

Montant	Recettes	Montant
58 860 €	Autofinancement Parc	12 805 €
1 727 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	45 489€
3 440 €	SIAGA	5 733 €
64 027 €	Total recettes	64 027 €
	58 860 € 1 727 € 3 440 €	58 860 € Autofinancement Parc 1 727 € Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse 3 440 € SIAGA

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver ce projet d'opération et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à signer la convention entre le Parc de Chartreuse et le SIAGA relative aux modalités de partenariat entre les deux structures dans le cadre du projet de mobilisation citoyenne autour de la ressource en eau,
- D'autoriser le Président à faire une demande de financement auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse,
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce projet.

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2022, Pour copie conforme, Le Président

> Syndicat Mixte

Publiée le